Bordereau attestant l'exactitude des informations - THONON LES BAINS - 7402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2025 - B2025/004513 - 1998 B 00320 - 419 831 706 - ABC COIFFURE

edi-tdfc

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A

Désignation de l'entreprise : SARL SARL ABC COIFFURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 15 AVENUE GENERAL DE GAULLE 74200 THONON LES BAINS

SIREN : 419831706 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2014

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	690	016 690	
	Immobilisations corporelles *	028	134782	030 112692	22090
	Immobilisations financières * (1)	040	269	042	269
	Total I (5)	044	135741	048 113382	22359
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	5319	052	5319
	STOCKS Marchandises *	060	5360	062	5360
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	1026	074	1026
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	90218	086	90218
	Charges constatées d'avance *	092	1581	094	1581
	Total II	096	103506	098	103506
	Total général (I+II)	110	239248	112 113382	125866

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7622
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	763
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	104141
	Report à nouveau	134	-40396
	Résultat de l'exercice	136	-2328
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	69801
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	26806
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7848
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : ... 169 2097)	172	20144
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	1265
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	56064
	Total général (I + II + III)	180	125866

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	269	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	3377
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	269
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Bon pour copie conforme

edi-tdfc

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2033-B

Désignation de l'entreprise SARL SARL ABC COIFFURE

Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	13675
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215	214	
		Services *		217	218	212417
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	6500
	Autres produits				230	1720
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	234313
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	4381
	Variation de stocks (marchandises) *				236	-2220
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	16903
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-314
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	48264
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243 1562)				244	6993
	Rémunérations du personnel *				250	122364
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	33878
	Dotations aux amortissements *				254	8813
				dont amortissement du fonds de commerce	255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	304
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	575		
				Total des charges d'exploitation (II)	264	239368
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-5055
	Produits financiers (III)	280	2040	**Charges financières (V)**	294	462
				Produits exceptionnels (IV)	290	1640
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347		300	491
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348			
Impôt sur les bénéfices (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	-2328
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314	2328
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330	264	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986	ZFU -TE (44 *octies* A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981	JEI (44 *sexies* A) 989				
	ZRD (44 *terdecies*) 127	ZRR (44 *quindecies*) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) 991	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 *quaterdecies*) 345	ZDP (44 *septdecies*) 993				
	BUD (44 sexdecies) 992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
	Dont divers – Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)		655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)		643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)		645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)		647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)		648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	2064
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 40396		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	2064

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ABC COIFFURE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15, avenue Général de Gaulle - 74200 THONON LES BAINS
419 831 706 00017 RCS THONON LES BAINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MAI 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -2 328,79 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » antérieur et déjà débiteur d'un solde négatif de - 40 396,80 euros et qui, du fait de cette affectation, ressort à un nouveau solde négatif de -42 725,59 euros.

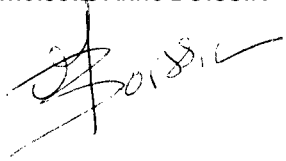
Les capitaux propres de la Société demeurent positifs et ressortent à 69 801,10 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 MAI 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Mademoiselle Anne BOISSIN



ABC COIFFURE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15, avenue Général de Gaulle - 74200 THONON LES BAINS
419 831 706 00017 RCS THONON LES BAINS

RAPPORT DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chères associées,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'activité de la Société fut plus satisfaisante en termes de volume puisque nous sommes pratiquement parvenus à rétablir l'équilibre comptable sans pour autant avoir été obligées de diminuer nos charges d'exploitation ni de procéder à une quelconque compression de dépenses. De fait, si nos résultats d'exploitation et net comptable demeurent négatifs, ni la pérennité de l'entreprise ni notre modèle de gestion ne sont à remettre en cause. Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé nous n'avons pas effectué d'investissement particulier.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 sont toujours de fidéliser notre clientèle tout en augmentant encore notre chiffre d'affaires par une croissance organique de nos services afin d'améliorer notre rentabilité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations générales.

Nous vous informons que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent, et conformément aux dispositions en vigueur. Nous vous précisions par ailleurs :

- Nous n'avons aucune filiale, ni participation dans d'autre société, nous n'avons aucune société contrôlée, ni pris de participation significative dans des sociétés ayant leur siège social en France.
- Sur les participations réciproques et l'autocontrôle :
 - Participations détenues dans le capital par des sociétés contrôlées : NEANT ;
 - Aliénation d'actions ayant pour effet de mettre fin aux participations croisées : NEANT.
- Sur les opérations relatives à des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés : NEANT.
- Sur l'actionnariat salarié : NEANT.
- La Société n'a pas fait l'objet d'une condamnation pécuniaire pour pratique anticoncurrentielle.
- Etat des cautionnements, avals, garanties données par la société : NEANT.
- Etat des sûretés consenties : NEANT.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Nous vous rappelons qu'au sens du code de commerce, nous sommes une micro-entreprise, de sorte que cette énonciation n'est qu'indicative.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 226 093,20 euros contre 209 303,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,02% alors que le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 8 220,56 euros contre 6 506,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,35% notamment grâce à une subvention pour le contrat d'apprentissage.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 18 749,64 euros contre 15 458,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,29%, dont le détail est le suivant :

Achats de marchandises	**4 381,71**
60710000 ACHATS PRODUITS REVENTES	4 381.71
Variation de stocks de marchandises	**-2 220,69**
60370000 VARIAT.STOCK MARCHAN	-2 220.69
Achats matières et approvisionnements	**16 903,20**
60211000 ACHATS PRODUITS TECHNIQUE	16 903.20
Variation de stocks mat. et approv.	**-314,58**
60320000 VARIAT.STOCKS AUTRES	-314.58

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 48 264,69 euros contre 49 737,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,96%. Il vous a été remis avec les convocations le détail du compte de résultat sur lequel est également détaillé, poste par poste, ces autres charges auquel nous vous

renvoyons. Une lecture de celui-ci vous en sera faite préalablement aux votations. Ces charges externes sont les suivantes :

FOURN.NON STOCK.(ELE	4 877,98
FOURN.NON STOCK.(CAR	1 304,59
FOURN.ENTRET.&PETIT	268,74
PETIT OUTILLAGE	741,12
FOURNIT.ADMINISTRATI	232,39
MAGAZINE	47,14
LOYER	15 887,04
LOCATIONS MOBILIERES	465,17
LOCATION TOTEM ECRAN TACTILE	2 210,00
CHARGES LOCATIVES	1 320,00
ENTRETIEN IMMOBILIER	724,05
ENTRETIEN MAT.TRANSP	577,09
ENTRETIEN VITRERIE	943,66
MAINTENANCE	1 410,00
MAINTENANCE SECURITAS	665,68
PRIMES D"ASSURANCES	1 503,43
ASSURANCES S/EMPRUNT	573,60
HONORAIRES	4 894,06
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	420,00
FRAIS ACTES & CONTEN	62,00
FORMATION PERSONNEL	300,00
ANNONCES ET INSERTIONS (SITE	1 614,00
PUBLICITE	2 073,04
CADEAUX A LA CLIENTE	105,05
DECORATION	189,90
TRANSPORTS S/ACHATS	0,00
VOYAGES ET DEPLACEME	1 187,13
RECEPTIONS	258,20
TELEPHONE	703,42
FRAIS DE TIMBRES	105,44
SERVICES BANCAIRES	505,83
FRAIS CB	1 519,94
COTISATIONS	575,00

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 993,41 euros contre 8 360,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,35%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 122 364,44 euros contre 124 194,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,47% alors que le montant des charges sociales s'élève à 33 878,78 euros contre 32 339,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,76%. 'effectif salarié moyen s'élève toujours à 4 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 813,77 euros contre 9 378,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,02%.

Le montant des autres charges s'élève à 304,22 euros contre 261,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,56%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 239 368,95 euros contre 239 727,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,15%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -5 055,19 euros contre -23 918,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 78,86%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 1 577,64 euros (- 473,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à - 3 477,55 euros contre - 24 391,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 85,74%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 1 148,76 euros contre 151,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 660,77%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé, tout comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par une perte de -2 328,79 euros contre une perte de -24 240,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 90,39%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 125 866,08 euros contre 153 060,94 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,77%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -2 328,79 euros que nous vous proposons de bien vouloir affecter en totalité au compte « Report à nouveau » antérieur et débiteur d'une somme de - 40 396,80 euros et qui du fait de cette affectation s'élèverai ainsi à - 42 725,59 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 69 801,10 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à THONON LES BAINS,
Le 28 avril 2025.
Mademoiselle Anne BOISSIN
Gérante